

Extrait du Observatoire transfrontalier de l'Economie Sociale et Solidaire

<https://www.observatoire-ess.eu/Les-Services-Aux-Personnes,5>

Services A la Personne / Services de Proximité

- Séminaires et groupes de travail - Les Services Aux Personnes / Services de Proximité - Les SAP/SP : définition -

Date de mise en ligne : vendredi 14 août 2009

Observatoire transfrontalier de l'Economie Sociale et Solidaire

Ce que l'on appelle Services A la Personne en Nord-Pas-de-Calais correspond, en Wallonie, aux Services de Proximité.

Selon la définition apportée par l'Agence Nationale des Services à la Personne, les services à la personne regroupent l'ensemble des services contribuant au mieux-être des citoyens à leur domicile. Ils connaissent une forte croissance, correspondant à une demande sociale importante et diversifiée, à laquelle les entreprises de l'économie sociale et solidaire sont historiquement les premières à avoir apporté une réponse.

En Wallonie, bien que chacun ait une perception intuitive des services de proximité, il n'existe pas de définition unanimement acceptée. On se réfère cependant régulièrement à la définition donnée lors des tables-rondes organisées par la Fondation Roi Baudouin dans le cadre du Fonds expérimental consacré aux services de proximité : « Les services de proximité sont des services, le plus souvent innovants, répondant à des besoins sociaux avérés ou émergents qui, pour des raisons de disponibilité ou d'accessibilité, ne sont pas ou insuffisamment rencontrés par les services existants. Ces services s'organisent dans une proximité qui peut être objective, c'est-à-dire liée à un ancrage sur un espace local, mais aussi subjective, c'est-à-dire renvoyant à la dimension relationnelle de la prestation. Ces services organisent la participation des travailleurs-ses et des usagers-ères et garantissent leur accessibilité financière, culturelle et/ou géographique. En outre, ces services créent des emplois durables et de qualité, accessibles aussi à des personnes exclues du marché du travail moyennant des mesures spécifiques telles qu'un encadrement particulier et un programme de formation continue. »

- [Etudes qualitatives](#)
- [Etudes tierces](#)
- [Nos actions](#)